



www.dmd-avocats.com

DES AVOCATS AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES RESEAUX



NOUVEAUTES

En 2013 et à nouveau en 2014, le classement DECIDEURS des meilleurs cabinets d'avocats en droit de la franchise a placé DM&D dans la première catégorie : « *INCONTOURNABLE* ».

Au classement DECIDEURS 2014 des meilleurs cabinets d'avocats en Contentieux à risque et Droit pénal social DM&D a été distingué en « *FORTE NOTORIETE* ».

PHILOSOPHIE

Depuis sa création en 1990, DM&D a préservé la philosophie qui fait aujourd'hui son ADN : un cabinet de niche qui met un point d'honneur à bien faire ce qui rentre dans ses champs de compétence : le droit de la distribution et le droit du travail. Deux départements distincts dont on constate chaque jour davantage la complémentarité et la convergence sur des questions aussi sensibles que la requalification, la contrepartie pécuniaire des clauses de non concurrence ou le reclassement au sein du réseau.

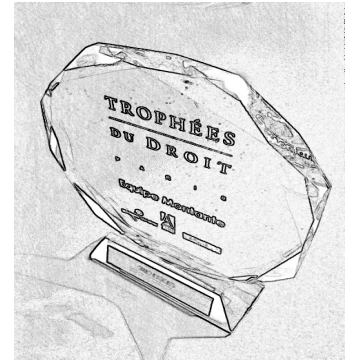
SERVICES

Franchise et distribution

DM&D met sa pratique du contentieux au service d'une politique de prévention et de règlement amiable des conflits. Dans le cadre de ses activités de conseil, DM&D aide à la construction juridique des réseaux et à leur accompagnement. Dans le cadre de ses activités judiciaires, DM&D défend les intérêts des têtes de réseaux confrontées à des situations de crise

Droit du travail

DM&D intervient pour des banques, des compagnies d'assurances, des entreprises de distribution, de restauration et de transport, ainsi que pour des PME et PMI qui comprennent l'intérêt de travailler avec une structure atypique de pyramide inversée, dans laquelle ce sont les avocats associés qui sont en contact direct avec les clients, de l'instruction des dossiers jusqu'à la plaidoirie



POINTS FORTS

- Une structure à taille humaine
- Des formations sur-mesure
- La maîtrise du conseil et du contentieux
- Des avocats au service des entreprises et des réseaux
- Une facturation mesurée
- Une ouverture sur l'international dans le cadre du groupement LAWROPE

L'ENTREPRISE

DM&D
Société Civile Professionnelle
147, rue de Rennes
75006 Paris
Tél. 33 1 44 39 00 80
Fax 33 1 40 49 07 44

CONTACT

Franchise et distribution :
Rémi de BALMANN : rdebalmann@dmd-avocats.com

Droit du travail :
Olivier MEYER : omeyer@dmd-avocats.com
Pierre AUDIGUIER : paudiguier@dmd-avocats.com